

ministre (M. Trudeau), de même qu'au chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), pour présenter à la famille de M. George Muir nos sincères condoléances.

Le député de Lisgar était hautement estimé et sa disparition vient de priver la Chambre d'un de ses députés les plus actifs.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à la famille du regretté disparu.

VACANCE DE SIÈGE

M. l'Orateur: Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre que j'ai reçu une communication m'informant qu'il est survenu une vacance dans la représentation, à la suite de la démission de l'honorable Léo Cadieux, député de la circonscription électorale de Labelle, qui a accepté une charge rétribuée par la Couronne.

En conséquence, j'ai adressé mon mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection dans ledit district électoral.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA DÉMISSION DE L'ORATEUR SUPPLÉANT ET DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

[Traduction]

M. l'Orateur: Je dois informer à regret la Chambre que le député de Peterborough (M. Faulkner) a présenté sa démission comme Orateur suppléant de la Chambre et que le député de Bonaventure (M. Béchard) a également présenté la sienne en tant que vice-président des comités pléniers.

Au cours de son mandat, le député de Peterborough avait acquis une connaissance et une compréhension excellentes du Règlement.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Son interprétation du Règlement et des précédents a toujours été marqué d'équité et de bon sens tout en étant tempérée par la compréhension et la bonne humeur. J'exprime, j'en suis certain, l'opinion de tous les députés en disant que, en tant qu'Orateur suppléant et président des comités pléniers, il jouissait de la confiance bien méritée de ses collègues. Je lui sais gré personnellement de la sagesse de ses conseils et de l'appui bienveillant que j'ai reçu de lui en tout temps et en toutes circonstances. Au nom de la Chambre, je lui présente tous mes vœux dans l'exercice de ses nouvelles charges.

Des voix: Bravo!

[Français]

C'est également avec regret que j'ai reçu l'avis de démission de l'honorable député de Bonaventure.

Comme l'Orateur suppléant, le vice-président des comités pléniers s'est toujours acquitté de ses hautes fonctions avec efficacité et dignité. En toutes circonstances, il a su faire preuve d'impartialité et de justice; en retour, ses collègues et la Chambre lui ont accordé leur confiance.

Je me fais l'interprète de la Chambre pour assurer les honorables députés de Bonaventure et de Peterborough de notre gratitude pour les services qu'ils nous ont rendus et pour leur souhaiter bon succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. (*Applaudissements*)

• (2.20 p.m.)

LA NOMINATION DE L'ORATEUR SUPPLÉANT ET PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

[Traduction]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):

Que M. Russell Honey, député de la circonscription électorale de Northumberland-Durham, soit nommé orateur suppléant et président des comités pléniers de la Chambre.

Des voix: Bravo!

(La motion est adoptée.)

LA NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je propose, appuyé par M. MacEachen, que M. Gérald Laniel, député de la circonscription électorale de Beauharnois, soit nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre. (*Applaudissements*)

(La motion est adoptée.)

MESSAGE DU SÉNAT

[Traduction]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill C-4, tendant à modifier la loi sur les corporations canadiennes et autres dispositions statutaires ayant rapport aux sujets touchés par certaines des modifications à ladite loi, auquel il la prie de donner son adhésion.